

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 06647  
Numéro SIREN : 838 045 987  
Nom ou dénomination : HEALTH INITIATIVE

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2019 sous le numéro de dépôt 58759

## DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 10-07-2019

N° DE DEPOT : 058759

N° GESTION : 2018B06647

N° SIREN : 838045987

DENOMINATION : HEALTH INITIATIVE

ADRESSE : 14 rue du Regard 75006 Paris

MILLESIME : 2018

# AUDICÉA

**HEALTH INITIATIVE SAS**  
Société au capital de 2.000 euros  
**RCS Paris 838 045 987**  
14 rue du Regard  
75 006 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

SIÈGE : 66 avenue Secrétan 75019 Paris  
Tél : 06 62 21 36 61  
Courriel : [jm.catois@audicea.fr](mailto:jm.catois@audicea.fr)

AUDICÉA Société de commissaires aux comptes inscrite  
sur la liste des commissaires aux comptes  
du ressort de la Cour d'appel de Paris

SAS au capital de 10.000 euros RCS Paris 511 333 056 Code NAF 6920Z  
TVA Intracommunautaire : FR52511333056 Siret 51133305600014

**Nouvelle adresse : 77 rue de Rome – 75017 PARIS – Tel bur. : 01 83 95 49 42 Tel mob. : 06 31 82 52 51**

**HEALTH INITIATIVE SAS**  
Société au capital de 2.000 euros  
RCS Paris 838 045 987  
14 rue du Regard  
75 006 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Aux Associés,

**Opinion**

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HEALTH INITIATIVE relatifs à l'exercice d'une durée exceptionnelle de 10 mois, clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société HEALTH INITIATIVE à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 6 mars 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823 -9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment en ce qui concerne la constatation du chiffre d'affaires de la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément

aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 21 Juin 2019

**AUDICEA SAS**  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie de Paris



Jean Marc CATOIS  
Commissaire aux Comptes  
Président de AUDICEA SAS

**HEALTH INITIATIVE**

14 Rue du Regard  
75006 PARIS

**ETATS FINANCIERS**

Présenté en Euros

Période du 06/03/2018 au 31/12/2018

ACTIF	du 06/03/2018 au 31/12/2018 (10 mois)					
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	9 000	1 125	7 875	0,17		
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	1 000	125	875	0,02		
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	160 921		160 921	3,39		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>170 921</b>	<b>1 250</b>	<b>169 671</b>	<b>3,57</b>		
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	44 285		44 285	0,93		
Marchandises	51 130		51 130	1,08		
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	1 867 848	144 460	1 723 388	36,29		
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	816		816	0,02		
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	43 539		43 539	0,92		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	98 584		98 584	2,08		
. Autres	192 462		192 462	4,05		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	2 341 480		2 341 480	49,36		
Charges constatées d'avance	83 788		83 788	1,76		
<b>TOTAL (II)</b>	<b>4 723 932</b>	<b>144 460</b>	<b>4 579 472</b>	<b>96,43</b>		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>4 894 853</b>	<b>145 710</b>	<b>4 749 143</b>	<b>100,00</b>		

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2018 (10 mois)	
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social ou individuel ( dont versé : )	2 000	0,04
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-353 631</b>	<b>-7,44</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>-351 631</b>	<b>-7,39</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (III)</b>		
<b>Emprunts et dettes</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	785 646	16,54
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	703 938	14,62
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	164 001	3,45
. Organismes sociaux	309 214	6,51
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	455 232	9,59
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	35 187	0,74
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	82 815	1,74
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	2 564 741	54,00
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>5 100 773</b>	<b>107,40</b>
Ecart de conversion passif (V)		
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>4 749 143</b>	<b>100,00</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT

du 06/03/2018

au 31/12/2018

(10 mois)

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens	3 251 153		3 251 153	53,18				
Production vendue services	2 862 527		2 862 527	46,82				
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>	<b>6 113 680</b>		<b>6 113 680</b>	100,00				

Production stockée			32 553	0,53				
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			385	0,01				
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>6 146 618</b>	100,54				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			102 995	1,68				
Variation de stock (marchandises)			-42 862	-0,69				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			440 259	7,20				
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			1 568 279	25,65				
Impôts, taxes et versements assimilés			94 758	1,55				
Salaires et traitements			1 524 618	24,94				
Charges sociales			534 179	8,74				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 250	0,02				
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			461 744	7,55				
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>4 685 220</b>	76,64				
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>1 461 398</b>	23,90				
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
<b>Total des produits financiers (V)</b>								
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			5 646	0,09				
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>5 646</b>	0,09				
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-5 646</b>	-0,08				
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>1 455 751</b>	23,81				

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	du 06/03/2018 au 31/12/2018 (10 mois)				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	60 287	1,31			
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>60 287</b>	<b>1,31</b>			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 745 209	28,55			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	144 460	2,36			
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>1 889 869</b>	<b>30,91</b>			
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-1 609 362</b>	<b>-29,59</b>			
Participation des salariés (IX)					
Impôts sur les bénéfices (X)					
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>6 226 905</b>	<b>101,85</b>			
<b>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>6 580 536</b>	<b>107,64</b>			
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>-353 631</b>	<b>-5,77</b>			
	<i>Perte</i>				
Dont Crédit-bail mobilier					
Dont Crédit-bail immobilier					

## Préambule

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018.

Le total du bilan avant répartition s'élève à 4 749 143 euros.

Le compte de résultat de l'exercice présente une perte de 353 631 euros.

L'exercice présenté est d'une durée de 10 mois, recouvrant la période du 06/03/2018 au 31/12/2018.

La société a pour activité principale l'édition, la publication et la vente de tous traités, ouvrages, livres, journaux, périodiques et imprimés, en tous domaines et notamment d'ordre médical, para-médical et dentaire, les études et recherches en toutes disciplines, notamment médicales et para-médicales et dentaires, l'édition de site internet sur tous supports numériques, la création, l'exploitation et la commercialisation de banques de données et de tous produits informatiques, la formation professionnelle de quelle que manière.

---

## **Faits caractéristiques de l'exercice**

### **Transformation de la société**

Par décision en date du 27 juillet 2018, l'associé unique a décidé de la transformation de la société de société à responsabilité limitée à société par actions simplifiée.

### **Reprise de l'activité de la société NEWSMED**

La 11e chambre du tribunal de commerce de Paris, dans son jugement prononcé le 15 mai 2018, a validé le plan de reprise de l'activité de la société NEWSMED au profit de la société HEALTH INITIATIVE selon les termes et conditions exprimés dans l'offre de reprise déposée par la société.

---

## **Principes, règles et méthodes comptables**

### **Conventions comptables générales**

Les comptes annuels de l'exercice sont élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires françaises ainsi qu'aux pratiques généralement admises en France.

En particulier, la société présente ses comptes annuels selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement n°2014-03 adopté par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) le 5 juin 2014 et modifié par les règlements n°2015-06 du 23 novembre 2015 et n°2017-03 du 3 novembre 2017. L'ensemble des notes et tableaux présentés dans cette annexe sont exprimés en euros sauf indication contraire.

### **Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler ultérieurement différentes de la réalité.

### **Immobilisations incorporelles et corporelles**

#### *Valeurs brutes*

Les immobilisations incorporelles et corporelles acquises sont valorisées à leur coût historique d'acquisition constitué des éléments suivant :

- Prix d'achat ;
- Coûts directement attribuables nécessaires à leur mise en utilisation (frais accessoires).

## Principes, règles et méthodes comptables

Les immobilisations incorporelles et corporelles produites par l'entreprise sont évaluées à leur coût de production constitué des éléments suivants :

- Coût des matières consommées ;
- Charges directes de production ;
- Frais généraux directement attribuables nécessaires pour préparer l'actif à être utilisé de la manière prévue ;

### *Amortissements*

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation. Les principales durées sont les suivantes :

- |                                 |       |
|---------------------------------|-------|
| - Immobilisations incorporelles | 5 ans |
| - Immobilisations corporelles   | 5 ans |

Ces taux d'amortissement correspondent aux taux habituellement admis.

### *Dépréciations*

Les immobilisations sont dépréciées lorsqu'il existe des indices de perte de valeur et que leurs valeurs nettes comptables deviennent inférieures à leurs valeurs actuelles, déterminées sur la base de la plus haute estimation entre la valeur de marché et la valeur d'usage.

### **Autres immobilisations financières**

Les prêts, dépôts et autres immobilisations financières sont évalués à leur valeur nominale. Ils sont dépréciés par voie de provision lorsque leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur comptable.

### **Stocks**

Les matières et les marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du « premier entré, premier sorti ».

## **Principes, règles et méthodes comptables**

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation ou les perspectives de vente de ces stocks, appréciées en fonction du marché, apparaissent inférieures à la valeur brute d'inventaire.

Les frais accessoires sur achats payés à des tiers ont été incorporés dans les comptes d'achats.

### **Créances et dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

### **Provisions**

Des provisions sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou découler des pratiques de la société.

L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour éteindre son obligation.

### **Engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite**

La société ne provisionne pas dans ses comptes sociaux les indemnités de fin de carrière ou complément de retraite de ses salariés. La charge correspondante est enregistrée l'exercice du paiement effectif de l'indemnité.

La valeur actuelle probable des indemnités de fin de carrière à verser s'élève à 391 457 euros à la clôture de l'exercice.

Les droits acquis au titre des indemnités de départ à la retraite (IDR) de la société sont définis par la convention collective Indemnité légale (loi de mensualisation du 19 janvier 1978).

## **Principes, règles et méthodes comptables**

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Augmentation annuelle des salaires : 2%
- Taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette : 1.5%
- Date de départ prévue : 65 ans
- Taux de rotation : 2%
- Taux de charges sociales : 40%
- Table de mortalité : TV88/90

### **Notion de résultat courant et exceptionnel**

Les éléments des activités ordinaires, même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, sont compris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

### **Divers**

Les autres composantes du bilan et du compte de résultat sont évaluées et présentées selon les normes comptables généralement admises.

---

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes à la fin
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt. p. à p.	Cessions	
<b>INCORP.</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres			9 000			9 000
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			<b>9 000</b>			<b>9 000</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. Agencet. Aménagement						
Instal. technique, matériel, outillage industriels						
Instal. agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier			1 000			1 000
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			<b>1 000</b>			<b>1 000</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières			160 921			160 921
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			<b>160 921</b>			<b>160 921</b>
<b>TOTAL</b>			<b>170 921</b>			<b>170 921</b>

## Amortissements

	Amort. début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amort. fin d'exercice
		Dotations	Diminutions	
<b>INCorp.</b>	Frais d'établissement et de développement Autres		1 125	1 125
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>		<b>1 125</b>	<b>1 125</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. Agencet. Aménagement Instal. technique, matériel, outillage industriels Instal. agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes		125	125
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>125</b>	<b>125</b>
<b>TOTAL</b>			<b>1 250</b>	<b>1 250</b>

## Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions		Fin d'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
<b>PROV. REGLEMEENTEES</b>					
Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement					
Provisions pour hausse des prix					
Provisions pour amortissements dérogatoires					
Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92					
Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92					
Provisions fiscales pour prêts d'installation					
Provisions autres					
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>					
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
Pour litiges					
Pour garanties données aux clients					
Pour pertes sur marchés à terme					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Pour renouvellement des immobilisations					
Pour gros entretien et grandes révisions					
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Pour primes de non conversion					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
<b>PROV. POUR DEPRECIATION</b>					
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients		144 460			144 460
Autres					
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS</b>		<b>144 460</b>			<b>144 460</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>144 460</b>			<b>144 460</b>
Dont dotations et reprises					
- d'exploitation					
- financières					
- exceptionnelles		144 460			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1,5e du C.G.I.					

## Créances et Dettes

		Moins d'1 an	1 en eu plus	Plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	160 921		160 921
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 867 848	1 867 848	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	816	816	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	43 539	43 539	
	Taxes sur la valeur ajoutée	98 584	98 584	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (3)			
	Débiteurs divers	192 462	192 462	
Charges constatées d'avances	83 788	83 788		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>2 447 958</b>	<b>2 287 037</b>	<b>160 921</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(3) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		Moins d'1 an	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	703 938	703 938		
	Personnel et comptes rattachés	164 001	164 001		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	309 214	309 214		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	455 232	455 232		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	35 187	35 187		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	785 646	785 646		
	Autres dettes	82 815	82 815		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	2 564 741	2 564 741			
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>5 100 773</b>	<b>5 100 773</b>			
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

**Produits à recevoir**

	31/12/2018		Variation
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Créances clients	52 154		
Autres créances	39 908		
<b>TOTAL</b>	<b>92 082</b>		

**Charges constatées d'avance**

	31/12/2018		Variation
EXPLOITATION	83 788		
FINANCIERS			
EXCEPTIONNELS			
<b>TOTAL</b>	<b>83 788</b>		

Remarque : Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## Variation des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture	Affectation du résultat N-1 (1)	Dotations amortissements dérogatoire	Variations en cours d'exercice	Capitaux propres clôture 31/12/2018
Capital social				2 000	2 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice				-353 631	-353 631
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>				<b>-351 631</b>	<b>-351 631</b>

Date de l'assemblée générale	
Dividendes attribués	0
(1) dont dividende provenant du résultat N-1	0
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat N-1	0
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	0
(2) dont variation dues à des modifications de structures au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	-351 631

**Capital social**

		Nombre	Val. Nominale	Montant
<b>ACTIONS</b>	Du capital social début exercice			
	Emises pendant l'exercice	2 000	1,00	2 000,00
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	2 000	1,00	2 000,00

**Charges à payer**

	31/12/2018		Variation
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	356 338		
Dettes fiscales et sociales	325 579		
Dettes fournisseurs d'immobilisation			
Autres dettes			
<b>TOTAL</b>	<b>881 917</b>		

## **Notes relatives à certains postes du Compte de Résultat**

### **Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)**

En raison de l'objectif poursuivi par le législateur de permettre la diminution des charges de personnel, la société a comptabilisé le CICE dans ses comptes individuels, au crédit d'un sous-compte dédié du compte 64 « Charges de personnel » pour un montant de 43 539 euros.

### **Honoraires des commissaires aux comptes**

Conformément au Décret 2008-1487 du 30 décembre 2008, l'information suivante est fournie. Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat se décompose de la manière suivante :

- Honoraires au titre de la mission de contrôle légal des comptes : 13 500 euros.
- Honoraires facturés au titre de conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées : 500 euros.

### **Impôts sur les sociétés**

La société est seule redevable de l'impôt sur les sociétés et des contributions additionnelles.

### **Situation fiscale différée ou latente**

La fiscalité latente et différée n'est pas traduite dans les comptes individuels de la société. Les impôts différés traduisent l'effet des différences entre les bases comptables et les bases fiscales.

Il s'agit notamment des différences temporaires constatées dans l'enregistrement des charges et des produits :

- Les impôts différés actifs traduisent des charges qui seront fiscalement déductibles ultérieurement ou des reports déficitaires qui entraîneront une diminution d'assiette fiscale.

## **Notes relatives à certains postes du Compte de Résultat**

- Les impôts différés passifs traduisent soit des anticipations de déductions fiscales, soit des produits qui seront ultérieurement taxables et qui entraîneront un accroissement de l'assiette fiscale.

Les bases d'impôt différés ou latents sont présentés dans le tableau « accroissements et allègements de la dette future d'impôt ».

L'impact de ces différences temporaires sur les comptes fait ressortir un montant net théorique de créance d'impôt de 110 079 euros, compte tenu d'un taux d'imposition de droit commun de 28%.

**Ventilation du chiffre d'affaires**

	<b>France</b>	<b>Export</b>	<b>Total</b>
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens	3 251 153		3 251 153
Production vendues de travaux			
Production vendues de services	2 862 527		2 862 527
<b>TOTAL</b>	<b>6 113 680</b>		<b>6 113 680</b>

## Produits et charges exceptionnels

		31/12/2018
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>80 287</b>
<b>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</b>		<b>80 287</b>
Prestation de recouvrement NEWSMED	80 287	
<b>Produits exceptionnels sur opérations en capital</b>		
<b>Reprises sur provisions et transferts de charges</b>		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>1 889 669</b>
<b>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</b>		<b>1 745 209</b>
Charges exceptionnelles / reprise de l'activité NEWSMED	235 389	
Pénalités et amendes	4 029	
Dons	600	
Dette abonnés antérieurs à l'acquisition de l'activité NEWSMED non encaissée	1 505 191	
<b>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</b>		
<b>Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions</b>		<b>144 460</b>
Dotation sur provision dépréciation créances clients	144 460	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>-1 809 382</b>

## Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

31/12/2018

<b>ACCROISSEMENTS</b>	<b>Provisions réglementées</b>	
	<b>Autres</b>	
<b>ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS</b>		
<b>ALLEGEMENTS</b>	<b>Provisions non déductibles l'année de comptabilisation</b>	
	<b>Autres</b>	
	Déficit reportable (2085-B)	387 842
	Effort construction	5 299
<b>ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS</b>		<b>393 141</b>

## **Autres informations**

### **Rémunération des dirigeants**

La rémunération des organes de direction et d'administration n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à mentionner une rémunération individuelle.

---

**Effectif moyen**

		Interne	Externe
<b>EFF. MOYEN / CATEGORIE</b>	Cadres	40	
	Agents de maîtrise		
	Employés et techniciens	15	
	Autres	24	
	<b>TOTAL</b>	<b>79</b>	

---

## Engagements financiers

	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus	Néant	Néant
Avals, cautions et garanties	Néant	Néant
Engagements de crédit-bail	Néant	Néant
Engagements en pensions, retraite et assimilés	Néant	Néant
Autres engagements	Néant	Néant
<b>Total des engagements financiers (1)</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>
( 1 ) Dont concernant : <ul style="list-style-type: none"> <li>Les dirigeants</li> <li>Les filiales</li> <li>Les participations</li> <li>Les autres entreprises liées</li> </ul>		

## **Evénements significatifs postérieurs à la clôture**

Aucun événement significatif postérieur à la clôture de l'exercice n'est à signaler.

---

**EXTRAITS DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES  
EN DATE DU 28 JUIN 2019**

**DEUXIEME RESOLUTION**

*Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2018*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, connaissance prise :

✓ du rapport de gestion du Président,

décide d'affecter la perte du premier exercice social clos le 31 décembre 2018, d'un montant de (353.631) euros, en totalité au compte « report à nouveau ».

L'Assemblée Générale **constate** que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente assemblée générale.

L'Assemblée Générale **décide** de statuer immédiatement sur ce point au titre de la quatrième résolution, sans attendre l'expiration du délai de quatre mois prévu par la loi.

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

[...]

**QUATRIEME RESOLUTION**

*Décision à prendre en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce*

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuvés au titre de la deuxième résolution, qui a constaté que les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, et statuant conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, **décide** qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la Société, bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Il est rappelé que la Société est tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, soit de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur des réserves, soit de reconstituer les capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**CINQUIEME RESOLUTION**

*Pouvoirs en vue des formalités*

L'Assemblée Générale décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

Certifié Conforme  
Le Président  
Groundswell Initiative  
Par Julien Kouchner

**HEALTH INITIATIVE**  
Société par actions simplifiée au capital de 2.000 euros  
Siège social : 14 rue du Regard – 75006 PARIS  
RCS de Paris 838 045 987  
(la « Société »)

**POUVOIR**

**LA SOUSSIGNEE :**

La société **Groundswell Initiative**,

société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 59 euros, dont le siège social se situe 14, rue du Regard, 75006 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 528 047 913, représentée par son Président, **Monsieur Julien Kouchner**,

agissant en qualité de Président de la Société,

**DONNE PAR LES PRESENTES TOUS POUVOIRS A :**

**JEANTET AARPI**  
87, avenue Kléber - 75116 Paris

et à

**PETITES AFFICHES**  
33, avenue du Maine – BP 54 - 75755 Paris Cedex 15

et / ou

**SNCM MEGAIDES**  
1 Avenue de la Résistance - 93340 Le Raincy

de, pour elle et en mon nom et/ou au nom de la Société qu'elle représente, déposer et signer auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de PARIS et partout où besoin sera, en ce y compris par voie dématérialisée avec signature électronique, ma demande d'immatriculation, de modification ou de radiation au Registre du Commerce et des Sociétés, conformément aux textes légaux en vigueur.

Fait à PARIS,

Le 28 juin 2019,

*Bon pour pouvoir*  


**Groundswell Initiative**  
Julien Kouchner  
« Bon pour pouvoir »

# AUDICÉA

**HEALTH INITIATIVE SAS**  
Société au capital de 2.000 euros  
**RCS Paris 838 045 987**  
14 rue du Regard  
75 006 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

SIÈGE : 66 avenue Secrétan 75019 Paris  
Tél : 06 62 21 36 61  
Courriel : [jm.catois@audicea.fr](mailto:jm.catois@audicea.fr)

AUDICÉA Société de commissaires aux comptes inscrite  
sur la liste des commissaires aux comptes  
du ressort de la Cour d'appel de Paris

SAS au capital de 10.000 euros RCS Paris 511 333 056 Code NAF 6920Z  
TVA Intracommunautaire : FR52511333056 Siret 51133305600014

**Nouvelle adresse : 77 rue de Rome – 75017 PARIS – Tel bur. : 01 83 95 49 42 Tel mob. : 06 31 82 52 51**

**HEALTH INITIATIVE SAS**  
Société au capital de 2.000 euros  
RCS Paris 838 045 987  
14 rue du Regard  
75 006 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Aux Associés,

**Opinion**

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HEALTH INITIATIVE relatifs à l'exercice d'une durée exceptionnelle de 10 mois, clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société HEALTH INITIATIVE à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 6 mars 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823 -9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment en ce qui concerne la constatation du chiffre d'affaires de la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément

aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 21 Juin 2019

**AUDICEA SAS**  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie de Paris

Jean Marc CATOIS  
Commissaire aux Comptes  
Président de AUDICEA SAS

**HEALTH INITIATIVE**

14 Rue du Regard  
75006 PARIS

**ETATS FINANCIERS**

Présenté en Euros

Période du 06/03/2018 au 31/12/2018

ACTIF	du 06/03/2018 au 31/12/2018 (10 mois)					
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	9 000	1 125	7 875	0,17		
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	1 000	125	875	0,02		
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	160 921		160 921	3,39		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>170 921</b>	<b>1 250</b>	<b>169 671</b>	<b>3,57</b>		
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	44 285		44 285	0,93		
Marchandises	51 130		51 130	1,08		
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	1 867 848	144 460	1 723 388	36,29		
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	816		816	0,02		
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	43 539		43 539	0,92		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	98 584		98 584	2,08		
. Autres	192 462		192 462	4,05		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	2 341 480		2 341 480	49,36		
Charges constatées d'avance	83 788		83 788	1,76		
<b>TOTAL (II)</b>	<b>4 723 932</b>	<b>144 460</b>	<b>4 579 472</b>	<b>96,43</b>		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>4 894 853</b>	<b>145 710</b>	<b>4 749 143</b>	<b>100,00</b>		

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2018 (10 mois)	
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social ou individuel ( dont versé : )	2 000	0,04
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-353 631</b>	<b>-7,44</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>-351 631</b>	<b>-7,39</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (III)</b>		
<b>Emprunts et dettes</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	785 646	16,54
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	703 938	14,62
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	164 001	3,45
. Organismes sociaux	309 214	6,51
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	455 232	9,59
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	35 187	0,74
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	82 815	1,74
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	2 564 741	54,00
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>5 100 773</b>	<b>107,40</b>
Ecart de conversion passif (V)		
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>4 749 143</b>	<b>100,00</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT

du 06/03/2018

au 31/12/2018

(10 mois)

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens	3 251 153		3 251 153	53,18				
Production vendue services	2 862 527		2 862 527	46,82				
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>	<b>6 113 680</b>		<b>6 113 680</b>	100,00				
Production stockée			32 553	0,53				
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			385	0,01				
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>6 146 618</b>	100,54				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			102 995	1,68				
Variation de stock (marchandises)			-42 862	-0,69				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			440 259	7,20				
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			1 568 279	25,65				
Impôts, taxes et versements assimilés			94 758	1,55				
Salaire et traitements			1 524 618	24,94				
Charges sociales			534 179	8,74				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 250	0,02				
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			461 744	7,55				
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>4 685 220</b>	76,64				
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>1 461 398</b>	23,90				
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
<b>Total des produits financiers (V)</b>								
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			5 646	0,09				
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>5 646</b>	0,09				
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-5 646</b>	-0,08				
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>1 455 751</b>	23,81				

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	du 06/03/2018 au 31/12/2018 (10 mois)				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	60 287	1,31			
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>60 287</b>	<b>1,31</b>			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 745 209	28,55			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	144 460	2,36			
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>1 889 869</b>	<b>30,91</b>			
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-1 609 362</b>	<b>-29,59</b>			
Participation des salariés (IX)					
Impôts sur les bénéfices (X)					
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>6 226 905</b>	<b>101,85</b>			
<b>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>6 580 536</b>	<b>107,64</b>			
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>-353 631</b>	<b>-5,77</b>			
Perte					
Dont Crédit-bail mobilier					
Dont Crédit-bail immobilier					

## Préambule

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018.

Le total du bilan avant répartition s'élève à 4 749 143 euros.

Le compte de résultat de l'exercice présente une perte de 353 631 euros.

L'exercice présenté est d'une durée de 10 mois, recouvrant la période du 06/03/2018 au 31/12/2018.

La société a pour activité principale l'édition, la publication et la vente de tous traités, ouvrages, livres, journaux, périodiques et imprimés, en tous domaines et notamment d'ordre médical, para-médical et dentaire, les études et recherches en toutes disciplines, notamment médicales et para-médicales et dentaires, l'édition de site internet sur tous supports numériques, la création, l'exploitation et la commercialisation de banques de données et de tous produits informatiques, la formation professionnelle de quelle que manière.

---

## **Faits caractéristiques de l'exercice**

### **Transformation de la société**

Par décision en date du 27 juillet 2018, l'associé unique a décidé de la transformation de la société de société à responsabilité limitée à société par actions simplifiée.

### **Reprise de l'activité de la société NEWSMED**

La 11e chambre du tribunal de commerce de Paris, dans son jugement prononcé le 15 mai 2018, a validé le plan de reprise de l'activité de la société NEWSMED au profit de la société HEALTH INITIATIVE selon les termes et conditions exprimés dans l'offre de reprise déposée par la société.

---

## **Principes, règles et méthodes comptables**

### **Conventions comptables générales**

Les comptes annuels de l'exercice sont élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires françaises ainsi qu'aux pratiques généralement admises en France.

En particulier, la société présente ses comptes annuels selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement n°2014-03 adopté par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) le 5 juin 2014 et modifié par les règlements n°2015-06 du 23 novembre 2015 et n°2017-03 du 3 novembre 2017. L'ensemble des notes et tableaux présentés dans cette annexe sont exprimés en euros sauf indication contraire.

### **Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler ultérieurement différentes de la réalité.

### **Immobilisations incorporelles et corporelles**

#### *Valeurs brutes*

Les immobilisations incorporelles et corporelles acquises sont valorisées à leur coût historique d'acquisition constitué des éléments suivant :

- Prix d'achat ;
- Coûts directement attribuables nécessaires à leur mise en utilisation (frais accessoires).

## Principes, règles et méthodes comptables

Les immobilisations incorporelles et corporelles produites par l'entreprise sont évaluées à leur coût de production constitué des éléments suivants :

- Coût des matières consommées ;
- Charges directes de production ;
- Frais généraux directement attribuables nécessaires pour préparer l'actif à être utilisé de la manière prévue ;

### *Amortissements*

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation. Les principales durées sont les suivantes :

- |                                 |       |
|---------------------------------|-------|
| - Immobilisations incorporelles | 5 ans |
| - Immobilisations corporelles   | 5 ans |

Ces taux d'amortissement correspondent aux taux habituellement admis.

### *Dépréciations*

Les immobilisations sont dépréciées lorsqu'il existe des indices de perte de valeur et que leurs valeurs nettes comptables deviennent inférieures à leurs valeurs actuelles, déterminées sur la base de la plus haute estimation entre la valeur de marché et la valeur d'usage.

### **Autres immobilisations financières**

Les prêts, dépôts et autres immobilisations financières sont évalués à leur valeur nominale. Ils sont dépréciés par voie de provision lorsque leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur comptable.

### **Stocks**

Les matières et les marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du « premier entré, premier sorti ».

## **Principes, règles et méthodes comptables**

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation ou les perspectives de vente de ces stocks, appréciées en fonction du marché, apparaissent inférieures à la valeur brute d'inventaire.

Les frais accessoires sur achats payés à des tiers ont été incorporés dans les comptes d'achats.

### **Créances et dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

### **Provisions**

Des provisions sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou découler des pratiques de la société.

L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour éteindre son obligation.

### **Engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite**

La société ne provisionne pas dans ses comptes sociaux les indemnités de fin de carrière ou complément de retraite de ses salariés. La charge correspondante est enregistrée l'exercice du paiement effectif de l'indemnité.

La valeur actuelle probable des indemnités de fin de carrière à verser s'élève à 391 457 euros à la clôture de l'exercice.

Les droits acquis au titre des indemnités de départ à la retraite (IDR) de la société sont définis par la convention collective Indemnité légale (loi de mensualisation du 19 janvier 1978).

## **Principes, règles et méthodes comptables**

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Augmentation annuelle des salaires : 2%
- Taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette : 1.5%
- Date de départ prévue : 65 ans
- Taux de rotation : 2%
- Taux de charges sociales : 40%
- Table de mortalité : TV88/90

### **Notion de résultat courant et exceptionnel**

Les éléments des activités ordinaires, même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, sont compris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

### **Divers**

Les autres composantes du bilan et du compte de résultat sont évaluées et présentées selon les normes comptables généralement admises.

---

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes à la fin
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt. p. à p.	Cessions	
<b>INCORP.</b>	Frais d'établissement et de développement					
	Autres		9 000			9 000
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>		<b>9 000</b>			<b>9 000</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. Agenct. Aménagement					
	Instal. technique, matériel, outillage industriels					
	Instal. agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier		1 000			1 000
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			<b>1 000</b>			<b>1 000</b>
<b>FINANCIERES</b>	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières			160 921		160 921
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			<b>160 921</b>		
<b>TOTAL</b>			<b>170 921</b>			<b>170 921</b>

## Amortissements

	Amort. début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amort. fin d'exercice
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORP.</b>	Frais d'établissement et de développement Autres		1 125	1 125
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>		<b>1 125</b>	<b>1 125</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. Agenc. Aménagement Instal. technique, matériel, outillage industriels Instal. agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes		125	125
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>125</b>	<b>125</b>
<b>TOTAL</b>			<b>1 250</b>	<b>1 250</b>

## Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions		Fin d'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
<b>PROV. REGLEMEENTEES</b>					
Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement					
Provisions pour hausse des prix					
Provisions pour amortissements dérogatoires					
Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92					
Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92					
Provisions fiscales pour prêts d'installation					
Provisions autres					
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>					
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
Pour litiges					
Pour garanties données aux clients					
Pour pertes sur marchés à terme					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Pour renouvellement des immobilisations					
Pour gros entretien et grandes révisions					
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Pour primes de non conversion					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
<b>PROV. POUR DEPRECIATION</b>					
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients		144 460			144 460
Autres					
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS</b>		<b>144 460</b>			<b>144 460</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>144 460</b>			<b>144 460</b>
Dont dotations et reprises					
- d'exploitation					
- financières					
- exceptionnelles		144 460			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1,5e du C.G.I.					

## Créances et Dettes

		Moins d'1 an	1 en eu plus	Plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	160 921		160 921
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 867 848	1 867 848	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	816	816	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	43 539	43 539	
	Taxes sur la valeur ajoutée	98 584	98 584	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (3)			
	Débiteurs divers	192 462	192 462	
Charges constatées d'avances	83 788	83 788		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>2 447 958</b>	<b>2 287 037</b>	<b>160 921</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(3) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		Moins d'1 an	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	703 938	703 938		
	Personnel et comptes rattachés	164 001	164 001		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	309 214	309 214		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	455 232	455 232		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	35 187	35 187		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	785 646	785 646		
	Autres dettes	82 815	82 815		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	2 564 741	2 564 741			
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>5 100 773</b>	<b>5 100 773</b>			
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

**Produits à recevoir**

	31/12/2018		Variation
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Créances clients	52 154		
Autres créances	39 908		
<b>TOTAL</b>	<b>92 082</b>		

**Charges constatées d'avance**

	31/12/2018		Variation
EXPLOITATION	83 788		
FINANCIERS			
EXCEPTIONNELS			
<b>TOTAL</b>	<b>83 788</b>		

Remarque : Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## Variation des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture	Affectation du résultat N-1 (1)	Dotations amortissements dérogatoire	Variations en cours d'exercice	Capitaux propres clôture 31/12/2018
Capital social				2 000	2 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice				-353 631	-353 631
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>				<b>-351 631</b>	<b>-351 631</b>

Date de l'assemblée générale	
Dividendes attribués	0
(1) dont dividende provenant du résultat N-1	0
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat N-1	0
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	0
(2) dont variation dues à des modifications de structures au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	-351 631

**Capital social**

		Nombre	Val. Nominale	Montant
<b>ACTIONS</b>	Du capital social début exercice			
	Emises pendant l'exercice	2 000	1,00	2 000,00
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	2 000	1,00	2 000,00

**Charges à payer**

	31/12/2018		Variation
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	356 338		
Dettes fiscales et sociales	325 579		
Dettes fournisseurs d'immobilisation			
Autres dettes			
<b>TOTAL</b>	<b>881 917</b>		

## **Notes relatives à certains postes du Compte de Résultat**

### **Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)**

En raison de l'objectif poursuivi par le législateur de permettre la diminution des charges de personnel, la société a comptabilisé le CICE dans ses comptes individuels, au crédit d'un sous-compte dédié du compte 64 « Charges de personnel » pour un montant de 43 539 euros.

### **Honoraires des commissaires aux comptes**

Conformément au Décret 2008-1487 du 30 décembre 2008, l'information suivante est fournie. Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat se décompose de la manière suivante :

- Honoraires au titre de la mission de contrôle légal des comptes : 13 500 euros.
- Honoraires facturés au titre de conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées : 500 euros.

### **Impôts sur les sociétés**

La société est seule redevable de l'impôt sur les sociétés et des contributions additionnelles.

### **Situation fiscale différée ou latente**

La fiscalité latente et différée n'est pas traduite dans les comptes individuels de la société. Les impôts différés traduisent l'effet des différences entre les bases comptables et les bases fiscales.

Il s'agit notamment des différences temporaires constatées dans l'enregistrement des charges et des produits :

- Les impôts différés actifs traduisent des charges qui seront fiscalement déductibles ultérieurement ou des reports déficitaires qui entraîneront une diminution d'assiette fiscale.

## **Notes relatives à certains postes du Compte de Résultat**

- Les impôts différés passifs traduisent soit des anticipations de déductions fiscales, soit des produits qui seront ultérieurement taxables et qui entraîneront un accroissement de l'assiette fiscale.

Les bases d'impôt différés ou latents sont présentés dans le tableau « accroissements et allègements de la dette future d'impôt ».

L'impact de ces différences temporaires sur les comptes fait ressortir un montant net théorique de créance d'impôt de 110 079 euros, compte tenu d'un taux d'imposition de droit commun de 28%.

**Ventilation du chiffre d'affaires**

	<b>France</b>	<b>Export</b>	<b>Total</b>
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens	3 251 153		3 251 153
Production vendues de travaux			
Production vendues de services	2 862 527		2 862 527
<b>TOTAL</b>	<b>6 113 680</b>		<b>6 113 680</b>

## Produits et charges exceptionnels

		31/12/2018
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>80 287</b>
<b>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</b>		<b>80 287</b>
Prestation de recouvrement NEWSMED	80 287	
<b>Produits exceptionnels sur opérations en capital</b>		
<b>Reprises sur provisions et transferts de charges</b>		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>1 889 669</b>
<b>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</b>		<b>1 745 209</b>
Charges exceptionnelles / reprise de l'activité NEWSMED	235 389	
Pénalités et amendes	4 029	
Dons	600	
Dette abonnés antérieurs à l'acquisition de l'activité NEWSMED non encaissée	1 505 191	
<b>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</b>		
<b>Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions</b>		<b>144 460</b>
Dotation sur provision dépréciation créances clients	144 460	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>-1 809 382</b>

## Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

31/12/2018

<b>ACCROISSEMENTS</b>	<b>Provisions réglementées</b>	
	<b>Autres</b>	
<b>ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS</b>		
<b>ALLEGEMENTS</b>	<b>Provisions non déductibles l'année de comptabilisation</b>	
	<b>Autres</b>	
	Déficit reportable (2085-B)	387 842
	Effort construction	5 299
<b>ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS</b>		<b>393 141</b>

## **Autres informations**

### **Rémunération des dirigeants**

La rémunération des organes de direction et d'administration n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à mentionner une rémunération individuelle.

---

**Effectif moyen**

		Interne	Externe
<b>EFF. MOYEN / CATEGORIE</b>	Cadres	40	
	Agents de maîtrise		
	Employés et techniciens	15	
	Autres	24	
	<b>TOTAL</b>	<b>79</b>	

---

## Engagements financiers

	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus	Néant	Néant
Avals, cautions et garanties	Néant	Néant
Engagements de crédit-bail	Néant	Néant
Engagements en pensions, retraite et assimilés	Néant	Néant
Autres engagements	Néant	Néant
<b>Total des engagements financiers (1)</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>
( 1 ) Dont concernant : <ul style="list-style-type: none"> <li>Les dirigeants</li> <li>Les filiales</li> <li>Les participations</li> <li>Les autres entreprises liées</li> </ul>		

## **Evénements significatifs postérieurs à la clôture**

Aucun événement significatif postérieur à la clôture de l'exercice n'est à signaler.

---